

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE**

**du jeudi 10 juin 2016**

La séance débute à 16h00.

Sont excusés Monsieur Michel Parmentier, IEN et Monsieur Philippe Herriau, Directeur administratif et financier, Mme Jocelyne Mattar enseignante, Mme May Mahasni et Mme Hanadi Youssef, représentantes des parents d'élèves.

Madame Nawal Yafi, enseignante au cycle 3 assure le secrétariat de séance. Monsieur Sinnaeve, Directeur du primaire et président du Conseil d'école, procède à un tour de table de présentation.

Sont présents : Monsieur Bruno Jacquier, chef d'établissement, Mme Lina El-Khal, Censeure, Mme Zeina Younes, Monsieur Omar Dabaghi, Mme Maya Es-Said, représentants des parents d'élèves et Mme Sara Ammar, Mme Sara Arbid, Madame Manal Harriri, et Mme Nawal Yafi, représentantes des enseignants.

M. Sinnaeve présente l'ordre du jour de ce conseil d'école. Aucune question diverse n'a été soumise ni par les enseignants ni par les parents d'élèves.

### **A l'ordre du jour :**

#### **1. Modification du règlement intérieur**

#### **2. Bilan de l'année scolaire**

- Le bilan des projets de l'année scolaire,
- Les équipes éducatives de l'année,
- Les départs et les arrivées des nouveaux enseignants.

#### **3. A la rentrée de septembre :**

- Les prévisions d'effectifs,
- Une réorganisation des emplois du temps,
- Une réorganisation de l'enseignement de l'arabe en maternelle et ses incidences,
- De nouveaux programmes en élémentaire,
- Les manuels scolaires : les évolutions éventuelles.

#### **4. Questions diverses : aucune**

## 1. Modification du règlement intérieur :

Compte tenu des changements d'horaires à la prochaine rentrée scolaire, de nombreuses modifications sont présentées (cf annexe passage surlignés). Les changements au règlement intérieur sont approuvés à l'unanimité. Ils seront présentés au Conseil d'établissement du 23/06/2016 pour approbation.

Madame Manal Harriri, enseignante, soulève la question de la prise de médicaments confiés par les parents aux enfants. Monsieur Sinnaeve rappelle que toute prise de médicament doit se faire à l'infirmerie sous le contrôle de Mesdames les infirmières et si possible dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé. Ce principe figure au paragraphe **X - hygiène et santé** du règlement intérieur.

## 2. Bilan de l'année scolaire

### 2.1 Les projets de l'année scolaire

Tous les projets présentés au premier conseil d'école. Ils se sont déroulés ou vont l'être.

- **Les moments forts de l'année**

Les moments forts de cette année sont :

- L'exposition « 2D – 3D » en maternelle
- Des sorties pour toutes les classes (sauf PS et MS), que ce soit à l'initiative des professeurs d'arabe ou des professeurs de français.
- 10 classes de découverte avec nuitées : les 5 CP et 2 classes de CE2 dans le Chouf, une classe de CM1 en Bourgogne, 2 de CM2 sur le littoral atlantique.

La participation des élèves aux classes de découverte a été meilleure que l'an passé.

Les autres moments forts de cette année scolaire sont :

- La participation de toutes les classes de l'école **au projet « Je l'ai lu, ça m'a plu »**. Il convient de saluer le travail du comité de pilotage de cette action en particulier le travail des bibliothécaires, Mesdames Riga et Kamel ainsi que l'investissement important de Monsieur Claude Soum.
- La participation au **salon du livre** en octobre 2016. Les CE1 se sont chargés d'écrire un livre sur histoires et contes.
- **Crac, le journal !** pour lequel il convient de saluer le constant et toujours excellent travail de madame Samar Koujou.
- **Le conseil des élèves (cycle 3)** qui est sur un rythme de croisière. Les thématiques abordées ont été les suivantes :  
**Les très nombreux projets de classe** (24 projets hors classe de découverte) pour lesquels

s'investissent l'ensemble des enseignants. Ces projets sont toujours en lien avec la pédagogie et les programmes.

- **Le brevet sportif** qui s'est tenu aujourd'hui et le cross qui a eu lieu les 30/11 et 01/12 tous deux organisés par Madame Nathalie Fikani.
- **Le conseil école-collège** qui s'est réuni trois fois cette année ne concerne que les enseignants de CM2 et de 6eme. Le travail en sciences sera poursuivi notamment dans le cadre de l'APP « la tête dans les étoiles » et la création d'un planétaire de 12 mètres sur 12 mètres.

- **Les projets à conduire d'ici la fin de l'année**

La semaine Education au Développement Durable se tiendra du 22 au 26 juin 2015

Au programme, un ramassage des déchets toute la semaine, dans la cour, par les classes volontaires. Des mamans aideront... et la journée T shirt vert le 21 juin. Une fresque éphémère sera peinte sur le mur du gymnase du primaire.

Auront lieu des spectacles en classe pour les CP, des représentations de chant choral pour les CE2, du théâtre pour les CM2, des représentations en maternelle.

Le lancer du tablier des CM2, le vendredi 24 juin.

## **2.2 Les équipes éducatives de l'année.**

Dans le courant de l'année, sont mis en place des dispositifs : **conseils de cycle, différenciation pédagogique, aide personnalisée, Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE), Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)** pour les élèves dont le parcours scolaire nécessite des adaptations du programme ou de l'accompagnement scolaire ou encore d'adapter la structure en fonction des objectifs. Actuellement, 5 élèves sont concernés par un PPS.

### **Les élèves et l'orientation en 2015-2016 :**

- 24 équipes éducatives pour 19 élèves de la PS au CM2.
- 2 propositions de maintien une en CP et une en CM2
- 4 passages avec PPS
- 1 proposition de réorientation dans un système spécialisé.
- 2 passages en 6<sup>ème</sup> avec PPRE passerelle, 1 avec PPS

En cas de proposition de maintien, l'accord préalable des parents est indispensable pour que ce maintien soit réussi. Un maintien n'est jamais une sanction, c'est la possibilité d'offrir du temps à un élève d'acquérir les compétences indispensables à la poursuite de sa scolarité.

## **2.3 Les départs et les arrivées**

### **Les départs :**

En CM2 : Mesdames Gaelle Cheine, Suzanne Yamout et Nawal Yafi, Monsieur Ulysse Duhamel.

En CE2 : Madame Dima Amhaz (mais aussi GS et CP), Monsieur Claude Soum (mais aussi EMFE)

En PS : Mademoiselle Rochanna Farraj, assistante maternelle

Au bureau du primaire : Madame Noha Maalouf et Monsieur Stéphane Sinnaeve

Monsieur Sinnaeve remercie très chaleureusement les collègues pour l'investissement professionnel de chacun et plus particulièrement Madame Yamout, Madame Yafi et madame Maalouf pour leur très longue carrière au CPF et tout le talent qu'elles ont mis au quotidien au service des enfants. Il leur souhaite une excellente retraite, méritée et sans aucun doute pleine de projets.

### **Les arrivées :**

En CM2 : Mesdames Anne Trébuchet et Dina Assir, Monsieur Erwann Heurtier (EMFE), enseignants en français. Une enseignante en français sous contrat local est en cours de recrutement.

En maternelle, une assistante maternelle (en cours de recrutement) et mesdames Dania Ladki et Dina El Assir, enseignantes en arabe.

Au bureau du primaire : Madame Rania Khaled (secrétariat) et Monsieur David Boulay (direction de l'école)

## **3. A la rentrée scolaire prochaine :**

### **3.1 Les prévisions d'effectifs**

La campagne de recrutement des maternelles a été menée en janvier. Beaucoup de candidatures comme chaque année. L'attractivité du CPF est une réalité. 117 élèves feront leur prochaine rentrée en petite section. 120 devraient rejoindre la 6<sup>ème</sup>.

Pour les autres sections : les effectifs ne devraient pas dépasser les 30 élèves par classe. Peu de départs sont connus à ce jour. Au bilan : l'effectif de l'école primaire devrait être stable, aux alentours de 938 élèves, soit une moyenne de 28,4 élèves environ par classe (fourchette haute).

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	117	116	118	118	115	116	119	119
TOTAUX	351			587				
	938							

2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17 <i>prévisions</i>
896	902	917	924	921	911	935	938

La répartition des effectifs dans les classes est en cours. Il a été demandé aux enseignants de se réunir en conseil de cycle pour effectuer ce brassage en tenant compte de 3 critères :

1. une répartition filles/garçons homogène
2. répartir les élèves de manière à ce que l'on ait des classes hétérogènes
3. veiller à séparer des inimitiés ou à maintenir des amitiés.

Aucune demande parentale ne sera entendue pour choisir tel ou tel enseignant comme il avait été écrit dans la lettre circulaire aux parents du 24/05/2013.

Les 5 CP sont maintenus pour l'année à venir.

### **3.2 Un réorganisation des emplois du temps**

Les nouveaux horaires sont rappelés :

	<b>Ecole maternelle et élémentaire</b>	<b>Durée</b>
<b>07H30</b>	Ouverture du portail	0h15
<b>07H45</b>	Début de la 1ère période	0h50
<b>08H35</b>	Début de la 2ème période	0h50
<b>09H25</b>	Récréation du matin et transfert	0h20
<b>09H45</b>	Début de la 3ème période	0h50
<b>10H35</b>	Début de la 4ème période	0h50
<b>11H25</b>	Récréation de midi et transfert	0h35
<b>12H00</b>	Début de la 5ème période	0h50
<b>12H50</b>	Début de la 6ème période	0h50
<b>13H40</b>	Fin des cours pour toutes les classes	

### **3.2 Une réorganisation de l'enseignement de l'arabe en maternelle et ses incidences,**

Deux recrutements d'enseignantes en arabe en maternelle permettent de :

1. Renforcer la cohérence des enseignements :
  - 4 enseignantes d'arabe dans chaque cycle,
  - Plus de temps de concertation en maternelle
2. Renforcer la personnalisation des parcours
  - Améliore la différenciation,
  - Propose du soutien aux élèves de CE2 en difficulté (2 périodes)
3. Mettre en place des EMIL (enseignement des matières intégré à la langue) ex DNL
  - Deux heures hebdomadaires d'histoire géographie enseignement moral et civique en langue arabe au cycle 3.
  - Coordination entre professeurs d'arabe et de français.
4. Les dispensés du programme libanais auront deux heures de plus d'anglais en CM1 et CM2

### **3.3 De nouveaux programmes en élémentaire,**

Ils entreront en vigueur. Ils sont conçus en 3 cycles de trois ans :

Cycle 1 : PS MS GS (la maternelle) cycle des apprentissages premiers,

Cycle 2 : CP CE1 CE2 cycle des apprentissages fondamentaux

Cycle 3 : CM1 CM2 et 6<sup>ème</sup> (qui reste au secondaire) cycle de consolidation

La progressivité des apprentissages dans le cycle souligne l'abandon du principe « un programme, une année, une discipline », au profit d'une logique « curriculaire » fixant des objectifs à atteindre sur trois ans plutôt qu'un niveau à obtenir en une année. Il faut constater donc une réelle attention à la diversité des rythmes d'acquisition des élèves.

L'accent est également mis sur le lire-écrire-compter et sur les activités systématisées, répétées. On ne trouve pas trace pour autant, des dictées quotidiennes tel qu'on avait pu l'entendre à un moment.

Le numérique est intégré aux apprentissages, en particulier dans le nouveau programme de français : lecture sur supports numériques, lecture hypertextuelle, écriture au clavier, recherches d'informations en ligne... y sont mises en avant. Le programme de mathématiques, également, prévoit au cycle 3 l'introduction progressive des outils numériques, en particulier l'usage de logiciels de calcul et de numération.

Par ailleurs, l'articulation école-collège est confirmée, ce qui s'est concrétisé au CPF par des rencontres entre enseignants au sujet des programmes et des projets.

### **3.4 Les changements de manuels scolaires**

La procédure est en cours. Les enseignants sont en train de faire leur choix en tenant compte des nouveaux programmes mais aussi avec le peu de spécimens sortis.

### **5. Questions diverses**

Pas de questions diverses de la part des parents ni des enseignants.

La rentrée 2016/2017 se fera le mardi 06 Septembre pour toutes les classes sauf pour les maternelles de petite section qui rentreront le mercredi 07 septembre.

Madame la Présidente du comité des parents remercie vivement Monsieur Sinnaeve pour les cinq années passées à la direction des sections du primaire.

Monsieur le Proviseur remercie également les personnels du premier degré qui quitteront prochainement leur fonction et souligne l'investissement de tous dans leur mission respective.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Sinnaeve lève la séance à 17h45.

Le Président du Conseil d'école  
Stéphane Sinnaeve

La Secrétaire de séance  
Nawal El Yafi